

Le vase déborde...

Le projet de loi El Khomri portant réforme du Code du travail est sans doute le projet antisocial le plus néfaste du quinquennat Hollande. Il répond à une injonction de la commission européenne qui contre la permission donnée de ne pas respecter cette année encore le pourcentage de déficit public rapporté au PIB, la règle des fameux 3 %, exige de la France la réforme du Code du travail afin d'en lever « les rigidités » et de « flexibiliser » le marché du travail au motif que cela permettrait de créer de l'emploi. En clair **détruire toutes les garanties collectives existant depuis un siècle**, dont les statuts protecteurs comme celui la Fonction Publique et précariser au maximum l'emploi. L'emploi pour Bruxelles et François Hollande, c'est précaire et mal payé.

Retour (enfin) au progrès social ?

Afin de parvenir à ses fins, le gouvernement a préparé le terrain de longue date, secteur public comme privé : pacte budgétaire et donc politiques d'austérité, pactes de responsabilité et de compétitivité, réforme territoriale, suppression d'emploi public et réformes structurelles (comme le PSD en

douane) et récemment loi Macron qui étend le travail le dimanche et en soirée. A chaque fois au menu de **profondes régressions sociales et laminage du service public** que le

mouvement social et syndical a réussi au mieux à différer....

Cette fois, c'est donc le code du travail, l'équivalent du statut de la fonction publique pour le secteur privé, qui est attaqué, comme jamais. **Mais cette fois, la contestation de la société semble pouvoir être massive.**

Il faut dire qu'étendre les motifs possibles de licenciement économiques à des motifs aussi loufoques que le « développement de l'emploi » -comme si

RÉFORME DU CODE DU TRAVAIL

AVANT



01/30
2015

APRÈS



azo.centerblog.net

supprimer l'emploi, c'était lutter contre le chômage, argument déjà servi s'agissant des suppressions d'emploi public, inverser la hiérarchie des normes en permettant qu'un accord d'entreprise plus défavorable au code du travail ou à la convention collective puisse s'appliquer, baisser la rémunération des heures supplémentaires, augmenter le temps de travail jusqu'à 60 heures voire plus encore sans autorisation de l'inspection du travail, fractionner les heures de repos....etc, **tout cela fait déborder le vase des saloperies antisociales.**



Le point de non retour ?

A tel point qu'arrivé à saturation, le corps social, à commencer par sa jeunesse, est en train de tout régurgiter. **Ne plus reculer car trop c'est trop.** Ce sont toutes les contre réformes antisociales, ces politiques ineptes d'austérité, ces logiques productivistes, financières qui sont vomies. Et par-delà le projet de loi travail, c'est le refus d'un avenir bouché, précaire voire misérable qui est sur le devant de la scène.

Sans compter la question du **service public** -ce sésame pour beaucoup étant donné son statut

protégé et les missions qu'il offre-, du bien

Pour
sauvegarder le
statut de la
fonction
publique...

Retrait du
projet de
loi travail !

Après s'être occupé du privé en détruisant le code du travail, le pouvoir se retournera ensuite contre le public en arguant comme toujours d'une certaine idée de l'« équité ». Celle qui, par le bas, permettra de rallonger le temps de travail, faciliter le licenciement des fonctionnaires, précariser l'emploi public en recrutant des personnels sous droit privé, détruire les derniers garde fous face à l'arbitraire des directions **en clair d'en finir avec le statut protecteur de la Fonction Publique.**

Alors que pour **créer (réellement) de l'emploi, les solutions existent.** Réduction du temps de travail à 32 heures hebdomadaires, investissement dans les filières de la transition énergétique et des productions écologiques, embauches massives dans les services publics...

C'est **pour eux donc pour nous** que nous devons nous battre !

Construisons ensemble l'indispensable victoire sociale !

Tous et toutes en grève et en manifestation le 31 mars
pour faire déborder le vase de la régression
et remplir celui du **progrès social !**

commun, de l'utilité sociale qui le sont tout autant, alors que le service public est réduit à presque rien, qui, comme la douane, n'a plus qu'à servir de supplétif au commerce international...

